

N° 47 / 2024

Lille, le 19 février 2024

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION AUX ADHERENTS

C.O.S./CULTURE



Au zénith de Lille le samedi 16 novembre 2024
A 20 heures

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Jeudi 11 avril 2024

Ces informations se trouvent sur le site internet <https://directce-site.com/cos>

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Madame BOUTEZ au 03.59.73.64.73 / catherine.boutez@lenord.fr

! A compter du 11/03/2024 Madame SAINLEGER
catherine.sainleger@lenord.fr !

Adresse physique : Nouveau Forum 49 rue Gustave Delory à Lille/ 1^{er} étage / porte C102

Accueil : de 8h15 à 12h15

L'après-midi sur rendez vous

En cas d'absence merci de contacter le secrétariat du COS : 03.59.73.64.62 ou 64

Le COS Culture vous propose d'assister au concert de Disney au zénith de Lille le samedi 16 novembre 2024 à 20 heures :

Projeté sur un écran géant, les films Disney sont sublimés par un orchestre symphonique complet, accompagné de talentueux chanteurs, qui interprètent en live les bandes originales des grands classiques Disney !

« La Petite Sirène », « Cendrillon », « La Belle et la Bête », « Mulan », « Raiponce », « Le Roi Lion », « La Reine des Neiges », « Vaïana », « Encanto » etc ... pendant 2h, le spectateur embarque pour un voyage musical inoubliable dans le monde magique de Disney !

MODALITES PRATIQUES

Prix public : 52 € CATEGORIE 2

Prix COS : 35 €

Nombre de places (assises numérotées) : limité à la composition familiale

Date limite d'inscription : Jeudi 11 avril 2024

S'agissant de billets dématérialisés, ils seront envoyés par mail.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fera à l'aide du bulletin situé dans la rubrique « Bons commande ou inscriptions » et ne sera prise en compte que dûment complétée et accompagnée du règlement.

- en chèque bancaire : libellé à l'ordre du COS

- en espèces

- en **chèques vacances à partir de 80 € : ne pas les libeller** ; si vous choisissez le paiement en chèques vacances, merci de joindre un chèque de caution du montant total de la prestation en attendant de savoir si l'éventuel tirage au sort vous a été favorable. Les chèques vacances devront parvenir au COS avant l'envoi des tickets ou le jour du retrait.

Si les demandes sont supérieures au nombre de places achetées par le COS, **un tirage au sort auquel vous êtes conviés, aura lieu le mardi 16 avril 2024 à 13 heures au COS, 1^{er} étage Porte C102.**

Tout dossier incomplet c'est-à-dire sans règlement ne pourra faire partie du TAS.

Après vérification, le résultat du tirage au sort sera disponible sur le site du COS.

Chaque adhérent retenu recevra une confirmation écrite de sa participation par mail.

Ne sont pas prioritaires les adhérents ayant bénéficié du même type de prestation.

Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif.

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE FAITE PAR TELEPHONE ou OUTLOOK